

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 DECEMBRE A 20 HEURES 30

<u>Etaient présents :</u>	Christian TARANTOLA, Maire, Isabelle ANTOINE, André BONNET, Maryse CAEL, Gilles DEMONDION, Lionnel DESCOURS, Valérie FESNEAU, Béatrix LETOFFE, Christophe MAURICE, Alain WOIRGNY
<u>Absents excusés :</u>	Amar BOULASSEL, Rosine LAVOISIER, Emilie PIERRE, Jean-Luc XEMAIRE
<u>Procurations :</u>	Amar BOULASSEL à Lionnel DESCOURS, Rosine LAVOISIER à Maryse CAEL, Jean-Luc XEMAIRE à Valérie FESNEAU
<u>Secrétaire de séance :</u>	Gilles DEMONDION

Monsieur le Maire demande l'autorisation du conseil municipal pour ajouter deux nouvelles délibérations à l'ordre du jour :

- création d'un nouveau poste CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)
- mise en place de bons d'achats

Ces modifications sont validées et adoptées par 13 voix.

1) Repas cantine : signature de la convention avec le centre Ozanam

Renouvellement de la convention avec le centre Ozanam pour l'année 2014 pour la confection des repas distribués à la cantine. Cette nouvelle convention prévoit une hausse du prix du repas à compter du 1^{er} janvier prochain qui passera de 2,98 € à 3,10 € soit une augmentation de 0,12 €. Le conseil municipal a décidé de répercuter cette hausse que partiellement à hauteur de 0,10 € pour les tickets de cantine adetés à compter du 1^{er} janvier prochain.

Monsieur le Maire confirme que globalement, nous avons un bon retour des parents concernant la qualité des repas fournis par le centre Ozanam qui a obtenu la qualification de cuisine centrale.

Cette proposition est adoptée par 11 voix et 2 abstentions.

2) Travaux de régie logement communal 18 rue du Colonel Bertin (opérations d'ordre)

Opérations d'ordre des travaux réalisés sur le logement communal 18 rue Colonel Bertin pour un montant de 1173,82 € qui ont été réglées sur le budget fonctionnement et qu'il convient d'affecter au budget investissement sur le poste 21318.

Cette proposition est adoptée par 13 voix.

3) Relocation appartement au 15 rue de la Libération

Suite au départ d'un locataire, un logement situé 15 rue de la libération se trouve vacant. Il s'agit d'un appartement de type F3 de 75 m², le loyer mensuel est de 438,91 € plus 23 € de charges mensuelles. Le conseil donne pouvoir au maire pour relouer cet appartement.

Cette proposition est adoptée par 13 voix.

4) Remboursement sinistre

Il est demandé au conseil d'autoriser Monsieur le Maire à encaisser pour le compte de la commune un chèque de 901,09 € pour un remboursement de sinistre de bis de glace à l'école maternelle.

Cette proposition est adoptée par 13 voix.

5) Décisions modificatives budget principal :

- Régularisation article 2183 pour 717,60 €.
- Régularisation article 21578 pour 142,17 €.
- Acquisition onduleur et serveur à la mairie auprès de la SARL AMI à Bruyères pour 326,51 €.
- Remplacement poteau en bois d'éclairage public Rue de la Beunotte par CITEOS pour 1032,51€.
- Remplacement chaudière de la bibliothèque : la commission d'appel d'offres a retenu le devis de l'entreprise SARL Marcel FEVE à Fontenay qui porte sur un montant de 8022,77 €.
- Remplacement plaques du préau de l'école par la SARL POIROT à La Baffe pour 1707,89 €.
- Travaux sur la noue de la crèche par l'entreprise PIERRAT-RICHARD à Eloyes pour un montant de 587,80 €.

- Remise aux normes électricité des écoles par l'entreprise LEPAUL à Deycimont pour un montant de 3840,24 €.

L'ensemble de ces dépenses représente un montant de 16377,49 € qui seront couvertes par un transfert du poste 2315 "Aménagement du bourg" pour un montant de 4380,84 € et du poste 2315 "voiries" pour un montant de 11997,15 €.

Ces propositions sont adoptées par 13 voix.

6) Demande de subventions au Conseil Général pour la chaudière de la bibliothèque

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Général à hauteur de 17% et une demande auprès de l'ADEME pour le remplacement de la chaudière de la bibliothèque.

Cette proposition est adoptée par 13 voix.

7) Demande de subventions au Conseil Général et à la Fondation du Patrimoine pour la toiture de l'église

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Général, au conseil Régional et à la Fondation du Patrimoine pour les travaux de toiture de l'église et de la sacristie. Cette demande se fera sur la base du devis de l'entreprise POIROT qui porte sur un montant de 50000 €uros.

Monsieur le Maire nous précise qu'un inventaire du patrimoine de l'église a été refait au cours des dernières semaines, le dernier inventaire datait de 1905. Beaucoup d'éléments sont toujours présents notamment des habits de l'époque, des bannières et qu'il conviendra de réfléchir pour mettre en valeur ce patrimoine.

Autre information, la Fondation du Patrimoine a labélisé en patrimoine du 20^{ème} siècle les vitraux de Gabriel LOIRE. Pour information cette labellisation n'entraîne pas de contrainte sur l'habitat pour les résidents autour de l'église.

Cette proposition est adoptée par 13 voix.

8) Contrat entretien chaudières

La commission appel d'offre a retenu le seul devis reçu établi par l'entreprise SARL Marcel FEVE à Fontenay pour l'entretien des différentes chaudières à l'exception de l'entretien de la chaudière de la salle multi-activités qui est assuré par l'entreprise GERARD à Golbey dans le cadre de la garantie décennale. Le coût annuel sera de 700,85 €.

Cette proposition est adoptée par 13 voix.

9) création d'un nouveau poste CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Monsieur le Maire propose de renouveler l'expérience menée les années précédentes avec l'embauche d'une personne dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour palier à la fin de contrat de Denis dans les semaines à venir. Ce contrat est destiné aux seniors, aux jeunes et aux bénéficiaires des minimas sociaux. La durée de ce contrat est de 12 mois pour un temps de travail hebdomadaire de 20 heures, rémunéré sur la base du SMIC. En contrepartie de cette embauche, l'Etat apporte une aide financière à hauteur de 95% au lieu des 80% habituels si le contrat est signé avant le 31 décembre pour une prise de poste avant le 31 janvier 2014. Cette embauche s'accompagnera d'un plan de formation pour permettre à la personne retenue de disposer à la fin de son contrat d'une qualification.

Cette proposition est adoptée par 13 voix.

10) mise en place de bons d'achats

Il est proposé au conseil municipal de remplacer le cadeau habituel de fin d'année remis à l'ensemble du personnel communal à savoir une bouteille de champagne et une boîte de chocolats pour un bon d'achat d'une valeur de 60 € à valoir auprès du magasin SUPER U à Pouxieux soit l'acquisition de 14 bons d'achats.

Cette proposition est adoptée par 13 voix.

11) Informations et questions diverses

- Compte rendu des différents points abordés avec M PIERRE (inspecteur de l'Education Nationale) notamment sur le nombre croissant d'inscription (104 enfants) pour la prochaine rentrée de septembre prochain d'où la demande de réouverture d'un poste ; demande d'information sur l'école expérimentale menée à Docelles ; les absences du professeur pour l'école Turque ; la problématique des enfants difficiles dans les ateliers de TAP (Temps d'Activité Périscolaires), ces mêmes enfants bénéficient d'un soutien d'un EVS (Emplois Vie Scolaire) pendant la vie scolaire mais pas pour les ateliers ; et un point sur les rythmes scolaires pour lesquels M PIERRE nous indique ne pas avoir de soucis avec Docelles.

- Monsieur le Maire est intervenu avec succès auprès des autorités compétentes avec le soutien des maires des différentes communes concernées concernant une nouvelle menace de la fermeture de la perception de Docelles en obtenant l'ajournement de cette fermeture.
- Le cabinet d'architectes CARTIGNIES-CANONICA de Bruyères qui a été retenu par l'EPFL pour le réaménagement du site de Lana est venu présenter son projet au conseil municipal le jeudi 12 décembre.
- Remerciements de la Croix Rouge et de l'Association des Familles de Lépages sur Vologne pour les subventions versées.
- Mlle MATTIEU TONDUP qui est inscrite au centre équestre Epinal Voltige a obtenu la 1^{ère} place dans la discipline de voltige lors du championnat amateur 2 individuel femme.

Fin du conseil à 23 h 15.